AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67-084 - STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67-070 - STRASBOURG -CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 143 du mois d'Août 1972.

1er Août 1972

DEFANAGE DE LA POMME DE TERRE

Actuellement, cette technique est pratiquement adoptée par tous les producteurs de pommes de terre. Obligatoire, dans les cultures de semences pour arrêter la propagation des maladies à virus et limiter le grossissement des tubercules, son intérêt, pour enrayer les attaques de Mildiou et rendre plus facile la récolte en détruisant les mauvaises herbes, a conduit à étendre son utilisation aux cultures de consommation.

Les moyens mécaniques et physiques de destruction des fanes sont, soit difficiles à mettre en oeuvre (arrachage des fanes à la main, fauchage à la barre de coupe), soit insuffisants du point de vue technique (broyage des tiges), soit coûteux (destruction par la chaleur).

Seul donc, le défanage chimique peut être envisagé dans la pratique, Les matières actives suivantes ont reçu l'homologation pour cet usage :

- Chlorate de soude
- Diquat
- D N B P + Fuel
- D N O C huileux

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS UTILISES :

Le CHLORATE DE SOUDE a une action lente, surtout sur les tiges. La destruction complète est constatée au bout de 7 à 9 jours après le traitement.

Son action est défavorisée par un temps sec avant et après le traitement. La dose à utiliser varie de 25 à 40 kg à l'hectare.

Le DIQUAT (spécialité commerciale : REGLONE) a une action très rapide. La destruction est complète 4 à 5 jours après le traitement.

C'est le produit dont l'action est la moins influencée par les conditions climatiques.

La dose d'utilisation est de 0,6 kg à 1 kg de matière active à l'hectare (3 à 5 l. de REGLONE).

Le DINOSEBE ou D N B P s'emploie en association avec du fuel. Certaines spécialités sont présentées prêtes à l'emploi (DINOFANE, SUPERFANOX...). La vitesse d'action du dinosèbe est comparable à celle du chlorate. Elle est nettement améliorée par temps chaud et sec.

La dose d'utilisation est de 2 à 3 kg de dinosèbe à l'hectare, plus 25 l de fuel (sauf pour les spécialités prêtes à l'emploi).

198

.../...

Le D N O C huileux (spécialité commerciale : TRIFANEX) a une action très rapide comparable à celle du Diquat, favorisée par un temps chaud et sec.

Dose d'emploi : 4 à 6,5 kg de matière active à l'hectare (30 à 50 l de Trifanex).

ACCIDENTS DUS AU DEFANAGE :

Le plus important est désigné sous le nom de "nécrose de l'anneau vasculaire". Il se traduit par un brunissement de l'anneau vasculaire surtout visible, lors de la coupe longitudinale du tubercule, à proximité du point d'attache du stolon. Dans les cas graves, on distingue extérieurement, à ce niveau, une nécrose très légère au moment de la récolte, mais qui évolue par la suite et provoque une pourriture sèche à l'intérieur du tubercule. On parle alors de "nécrose du talon".

Ces nécroses sont provoquées par la descente au niveau du tubercule de résidus de produits défanants absorbés, dans certaines conditions, par le feuillage.

Ces conditions sont encore assez mal définies, cependant un certain nombre d'essais ont conduit à conclure que la sécheresse du sol, et, le flétrissement qui en résulte, semblent être la cause essentielle qui prédispose aux dégâts.

D'autres facteurs interviennent certainement tels que : la variété,(Claustar, Etoile du Léon, Arran Banner, Claudia nous semblent particulièrement sensibles)la nature du sol, le stade de maturité, l'hygrométrie, la température..., dans des proportions vraisemblablement variables suivant le produit utilisé.

Tous les défanants chimiques utilisés : Chlorate, Diquat, D N O C, Dinosèbe, peuvent produire des altérations de l'anneau vasculaire. Le Diquat à dose forte (1 kg de matière active à l'hectare) qui a provoqué dans nos essais des nécroses du talon, semble particulièrement agressif dans les conditions précisées plus haut.

Cet accident déprécie les tubercules destinés à la consommation. Pour les semences, il ne semble pas que des brunissements légers aient une influence sur la germination, ni sur la suite de la culture. Cependant, les symptômes de cet accident ayant pu être confondus avec ceux d'une maladie bactérienne, ils constituent un handicap sérieux pour la commercialisation, notamment pour l'exportation.

Un autre accident, signalé parfois, est consécutif à l'adjonction au défanant de produits de désherbage des céréales ou des prairies, contenant du piclorame. Les plants issus de ces cultures lèvent anormalement, présentant des tiges et des feuilles déformées qui rappellent des crosses de fougères. Cette pratique doit bien sûr être proscrite.

REALISATION DU DEFANAGE :

Choix du produit :

Deux facteurs principaux doivent être pris en considération :

- La rapidité d'action désirée :

L'action relativement lente du chlorate de soude ou du dinosèbe peut être un handicap, en période favorable au développement du Mildiou, par exemple. Il y a lieu de leur préférer, dans de tels cas, le diquat ou le D N O C huileux.

- Les conditions climatiques :

En période sèche, le chlorate de soude s'avérant insuffisant, on utilisera un colorant (dinosèbe ou D N O C).

.../...

En période humide, par contre, le chlorate de soude présente une efficacité supérieure.

On évitera d'utiliser le diquat si le sol est sec au moment du traitement, ou en sols se ressuyant rapidement, afin d'éviter les nécroses du talon.

Dose de produit à utiliser :

Elle varie suivant le stade de maturité de la culture. Les cultures en pleine végétation sont plus difficiles à détruire et nécessitent l'emploi de doses plus fortes.

De même les variétés à fort développement de fanes justifient l'emploi de doses plus élevées.

Date du traitement :

Pour les cultures de semences, la date de destruction des fanes est fixée par le Service Officiel de Contrôle, par variété. Le traitement doit intervenir suffisamment tôt, pour qu'elle soit effective à la date prévue.

Pour les cultures de consommation, la date d'intervention est généralement dictée par l'importance de l'attaque de Mildiou. En pratique, on estime qu'on doit impérativement traiter lorsque 10 % du feuillage est détruit par la maladie.

Réalisation du traitement :

Le chlorate de soude, plus efficace lorsqu'il est employé sur feuillage humide, sera pulvérisé dans la soirée ou le matin,afin de profiter de la rosée.

Les colorants nitrés (D N O C ou dinosèbe) doivent être utilisés sur feuillage sec et par temps chaud. Leur efficacité est insuffisante si la température est inférieure à 15 ° au moment du traitement.

Certains producteurs préfèrent, en conditions difficiles, faire deux traitements successifs, soit par exemple, un traitement à demi-dose avec un colorant nitré (D N O C ou dinosèbe), suivi 4 à 5 jours plus tard d'un traitement à demi-dose au chlorate de soude. Cette pratique donne généralement de bons résultats.

Les produits utilisés (à l'exception du diquat) agissant par contact, il importe que toutes les parties du feuillage et notamment les tiges soient touchées. On y parvient en utilisant au minimum 1 000 l d'eau à l'hectare, à des pressions de l'ordre de 7 à 10 kg. Le non respect de ces conditions explique très souvent les échecs constatés lors d'interventions sur des cultures en pleine végétation ou à fort développement de fanes.

-=-=-=-=-=-=-=-=-

(Texte rédigé par Monsieur R. GUEGAN, Ingénieur des Travaux Agricoles, poste de BREST, diffusé par la Station d'Avertissements Agricoles de BRETAGNE).

-=-=-=-=-=-=-=-=- 199

Dernière Note parue : Supplément n°4 au Bulletin n°142, publié le 24 Juillet 1972